



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](https://impots.gouv.fr) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP YERRES
2 RUE DU STADE
91330 YERRES

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 04 26 777 873 382
Déclarant 2 (C) : 10 11 232 357 149
Référence de l'avis : 22 91 0064617 81
Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

86 BD DU GENERAL DE GAULLE

91210 DRAVEIL

Numéro FIP : 910 77 36 2800188789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 06/07/2022
Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 91059

SIMEANT BENOIT
OU SIMEANT AURELIE
86 BD DU GENERAL DE GAULLE
91210 DRAVEIL

Somme qu'il vous reste à payer

838,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

26 septembre 2022 :	209,00 €
27 octobre 2022 :	209,00 €
25 novembre 2022 :	209,00 €
27 décembre 2022 :	211,00 €

Compte qui sera débité : FR64 3000 2014 540X XXXX XXX3 L70

Identifiant de la banque : CRLYFRPP

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050020D26G7G873818PAS2A22

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/09/2022.

Vos contacts



Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP YERRES
SAID 1ER SECTEUR
2 RUE DU STADE

91335 YERRES CEDEX

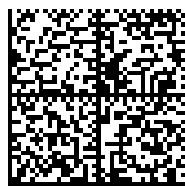
* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 48 701
Nombre de parts : 3,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.



Déclarant 1 - Nom de naissance : SIMEANT

Déclarant 2 - Nom de naissance : SEMHOUN

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
2				3,00

	Déclar. 1	Déclar. 2	Total
Détail des revenus			
Salaires.....	32347	26773	
Heures supplémentaires non exonérées.....	0		
Total des salaires et assimilés ²	32347	26773	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 7991	- 2677	
Salaires, pensions, rentes nets.....	24356	24096	48452
Revenu brut global.....			48452
Revenu imposable.....			48452
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴			1955
Décote.....			- 422
IMPOT NET			
Total de l'impôt sur le revenu net.....			1533

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :			
IMPOT SUR LE REVENU			
Impôt sur le revenu 2021 dû ⁵³ :			1533
Retenue à la source prélevée en 2021 par vos verseurs de revenus :			- 792
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :			+ 97
Solde d'impôt sur les revenus 2021 :.....			838
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER			838

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES			
Revenu fiscal de référence ²⁵			48701
Revenus exonérés		Déclar. 1	
Heures supplémentaires.....	Déclarées	249	
Heures supplémentaires.....	Nettes	249	
PLAFOND EPARGNE RETRAITE			
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :			
Plafond total de 2020.....		Déclar. 1 16062	Déclar. 2 16062

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	3973	3973
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052	+ 4052
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114
Plafond calculé sur les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2022.....	= 16253	= 16253

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou en appelant le 0809 401 401